

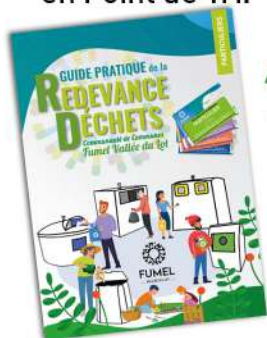
LETTRE D'INFORMATION

du Service Public de Prévention et Gestion des Déchets de la
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

Ouverture, proximité, solidarité

Madame, Monsieur,

Dans un contexte réglementaire et financier contraint, le Conseil Communautaire a délibéré pour la mise en place de la Redevance Déchets en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM). Le passage en redevance, en lieu et place de l'impôt, permet de lier les contributions des usagers à leur utilisation du service plutôt qu'à la valeur locative de leur bien. Ce changement de fiscalité sera accompagné d'un changement de collecte à partir du 1^{er} janvier 2024. Les ordures ménagères, comme les emballages, le papier et le verre, seront collectées en Point de Tri.



Afin de vous expliquer au mieux ces changements et de recenser l'ensemble des usagers du Service Environnement, des stands d'information et de recensement auront lieu sur tout le territoire (voir calendrier

au verso). En complément de ces stands, un recensement en porte à porte aura lieu auprès des habitants des communes de Fumel, Monsempron-Libos, Montayral, Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-sur-Lot et Saint-Vite.

Du 13 juin au 30 novembre 2023, les agents du Service Environnement viendront à votre rencontre pour vous expliquer ces changements à venir et vous transmettre les bonnes pratiques de tri et de compostage.



Ce recensement permet d'identifier les usagers et de leur remettre le nouveau badge d'accès au service ainsi que la documentation sur la redevance, le tri et le compostage. Sans ce badge, vous ne pourrez plus utiliser le service, il est donc nécessaire de se faire recenser en porte à porte ou en stand.



Parce que le Tri c'est partout et tout le temps, nous comptons sur vous pour que ces changements indispensables à la bonne gestion de nos déchets puissent se réaliser de la meilleure des manières.

Didier CAMINADE,
Président de Fumel Vallée du Lot.



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
FUMEL VALLÉE DU LOT

Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16 - www.fumelvalleedulot.com